



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/SC.2/2002/5/Add.4
9 août 2002

FRANÇAIS
Original: RUSSE

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports par chemin de fer
(Cinquante-sixième session, 16-18 octobre 2002,
point 11 a) de l'ordre du jour)

INFORMATION SUR LES FAITS NOUVEAUX DANS DIVERS DOMAINES
DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER

Communication du Comité de l'Organisation de la coopération des chemins de fer (OSJD)

La protection de l'environnement continue de poser un grave problème aujourd'hui. À sa XXVI^e session, tenue à Minsk en 1998, la Réunion ministérielle de l'OSJD a arrêté des mesures visant à régler les problèmes écologiques posés par les transports ferroviaires dans les pays membres de l'OSJD.

Conformément à ces mesures, la Première Commission de l'OSJD a établi une série d'instruments relatifs à la protection de l'environnement, à l'élaboration desquels 15 membres de l'Organisation participent actuellement.

La Commission de la politique des transports, de l'écologie et du transport combiné de l'OSJD a élaboré plusieurs documents sur *la protection de l'environnement*. Ont été approuvées et adoptées:

- Des «Recommandations sur l'uniformisation des réglementations environnementales concernant le rejet et le déversement de substances dangereuses au cours des opérations de transport ferroviaire, compte tenu de la classification des territoires».
- Des «Recommandations concernant l'élimination des conséquences écologiques des accidents liés au transport de marchandises dangereuses».

- Des «Recommandations relatives à l'évaluation des nuisances sonores liées aux transports ferroviaires».
- Une «Directive concernant l'élaboration de procédés chimiques respectueux de l'environnement pour le désherbage des voies ferrées».
- La réalisation d'études sur le rayonnement électromagnétique dans les transports ferroviaires et des recommandations visant à ramener l'impact de ce rayonnement en deçà du seuil de risque pour l'environnement.

Les travaux ci-après sont actuellement menés:

- Formulation de recommandations concernant l'élimination des déchets produits par les opérations de transport ferroviaire. Une classification unifiée des déchets industriels des entreprises de transport ferroviaire sera établie;
- Définition des grandes orientations des mesures de protection de l'environnement qu'appliqueront les chemins de fer des pays membres de l'OSJD.
